

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
Division du patrimoine et de la toponymie

Évaluation du patrimoine urbain

Ville de Montréal

Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-
Geneviève–Sainte-Anne-de-Bellevue - 1

5 mai 2004

TABLE DES MATIÈRES

1.	Cadre méthodologique.....	2
1.1	Introduction.....	2
1.2	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial	3
1.2.1	Approche, étapes et résultats	3
1.2.2	Critères de sélection	5
1.3	Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial	7
1.4	Le patrimoine archéologique	8
1.4.1	Le caractère spécifique de ce patrimoine	8
1.4.2	La démarche générale d'acquisition de connaissance et de conservation.....	10
1.4.3	L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme.....	11
1.5	Nouvelles perspectives	14
2.	Historique	14
3.	Évaluation du patrimoine urbain.....	16
3.1	Mise en situation	16
3.2	Résultat de l'analyse	17
3.2.1	Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial	17
3.2.2	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial.....	17
a.	Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle	17
b.	Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante.....	19
c.	Les ensembles urbains d'intérêt	20
d.	Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle	20
3.2.3	Le patrimoine archéologique.....	22
e.	Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel	22
b.	Les secteurs d'intérêt archéologique	25
c.	Les sites archéologiques	26
4.	Bibliographie	27
5.	Annexes (voir cartes à la fin du document)	30
5.1	Carte de l'île de Montréal, André Jobin, 1834, BNQ	30
5.2	Carte synthèse : évaluation du patrimoine urbain	30
5.3	Carte synthèse du patrimoine archéologique.....	30

Avant-propos

Ce repérage du patrimoine urbain est réalisé dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui doit être adopté par le Conseil municipal d'ici le 31 décembre 2004.

Le chapitre 2 de la première partie du Plan d'urbanisme développe différentes orientations d'aménagement pour Montréal et comprend une section sur le patrimoine bâti, archéologique et naturel. Le repérage des secteurs et bâtiments d'intérêt patrimonial et des secteurs d'intérêt archéologique permet d'atteindre l'objectif de conservation énoncé dans le Plan.

La Division du patrimoine et de la toponymie a préparé ces Cahiers d'arrondissements qui présentent la méthodologie de travail, un bref historique de chacun des arrondissements, les résultats complets du repérage du patrimoine bâti et archéologique, les justifications des choix des secteurs et une bibliographie. Ces cahiers constituent un document de référence qui accompagne le Plan d'urbanisme.

Cette première diffusion sur le Web présente de façon préliminaire les principaux résultats du repérage. La diffusion complète et finale sera disponible au début de l'été 2004.

Ce repérage a été mené par la Division du patrimoine et de la toponymie en collaboration avec la Division des politiques et du plan d'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, de janvier 2003 à mai 2004.

Les Cahiers d'arrondissement s'adressent d'abord aux citoyens et aux gestionnaires des arrondissements afin de les sensibiliser à l'importance de conserver le patrimoine de leur localité et de les aider à avoir une meilleure compréhension du territoire et développer des outils de gestion et de contrôle appropriés pour assurer la conservation de leur patrimoine urbain.

C'est la première fois qu'on entreprend un tel travail pour les 27 arrondissements de l'île. Ceci implique la découverte de nouveaux territoires et l'établissement de collaborations avec les arrondissements de Montréal. Ceci implique aussi une harmonisation des visions et des représentations que certains arrondissements ont de leur patrimoine. Par exemple, dans certains cas, seul le patrimoine du régime français était privilégié; ailleurs, on n'avait jamais considéré que le parc immobilier plus récent pouvait avoir une valeur patrimoniale. Ce repérage, en vue du Plan d'urbanisme, constitue donc une chance unique de faire converger des visions différentes et de considérer le patrimoine de l'ensemble des arrondissements de Montréal dans une même perspective.

1. Cadre méthodologique

1.1 Introduction

Le patrimoine urbain montréalais ne se limite pas à une addition de bâtiments individuels de grand intérêt. Il se compose de traces héritées des époques passées sous forme de tracés de rues, de paysages, de constructions, d'éléments naturels, de vestiges archéologiques ou de vues exceptionnelles. Le patrimoine urbain forme

l'environnement dans lequel nous vivons aujourd'hui et chacune de ses composantes entretient des relations complexes avec les autres. Ainsi, un bâtiment contribue à la qualité et l'identité d'un lieu, et inversement, certaines qualités qui lui sont extérieures rehaussent son attrait. Par exemple, la présence d'une église et d'une école autour d'un parc ajoutent à son intérêt; un aménagement paysager particulier, tel un écrin, peut contribuer à rehausser la valeur patrimoniale d'un bâtiment; une habitation plutôt modeste peut se trouver dans un secteur qui présente de belles qualités d'ensemble (homogénéité, couvert végétal, etc.); des rues peuvent présenter des vues exceptionnelles sur un élément naturel ou construit. La nature multidimensionnelle du patrimoine urbain fait qu'on ne peut considérer qu'une seule de ses composantes isolément. Ainsi, l'ancienneté, le potentiel d'évocation historique, la qualité architecturale, l'harmonie et les qualités visuelles, la présence d'éléments naturels, le tracé des rues, le potentiel ou l'intérêt archéologique sont autant de facteurs que nous avons pris en compte afin de jeter les bases d'une meilleure intégration du patrimoine aux problématiques urbaines.

Ce cadre méthodologique se divise en trois parties. La première explique l'approche et les critères employés pour le cadre bâti d'intérêt patrimonial, la seconde, ce que nous entendons par la notion de tracés fondateurs d'intérêt patrimonial et la troisième expose les critères utilisés pour le patrimoine archéologique.

1.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

1.2.1 Approche, étapes et résultats

L'approche choisie pour la sélection des bâtiments et secteurs s'appuie sur la notion de paysage urbain développée par Kevin Lynch. Ainsi, le territoire se découvre à partir de l'intérieur et non à vol d'oiseau (en plan). Il se compose d'une succession de séquences visuelles expérimentées le long d'un parcours.

Cette approche, basée sur l'expérience spatiale, comporte au moins deux implications. La première marque notre préférence à considérer les bâtiments exceptionnels ou intéressants dans leur contexte plutôt que comme des objets isolés. La seconde est que les limites des secteurs sélectionnés sont déterminées par les limites du champ visuel. Ceci implique que ces limites ne seront pas arbitrairement placées au centre des rues mais plutôt au fond des lots afin d'englober toutes les composantes du champ visuel.

Même si elle est réalisée pour tout le territoire de la ville de Montréal, la sélection et la qualification des bâtiments et secteurs patrimoniaux peuvent contribuer à faire ressortir la spécificité des arrondissements. En effet, Montréal est composée de différents territoires qui possèdent une identité et une histoire qui leur sont propres et qui méritent d'être reconnues. Nous avons pris le parti de choisir l'arrondissement comme échelle d'observation du territoire afin de faire ressortir ces spécificités locales. Ainsi, par exemple, les arrondissements qui ont connu un développement plus récent sont également considérés et les particularités de leur patrimoine sont reconnues.

Ce repérage basé sur l'expérience spatiale prend largement appui sur un travail d'observation sur le terrain. Cependant, il n'aurait pu être réalisé sans un processus continu d'aller retour entre ces visites et l'étude de sources documentaires. Ainsi, bien

qu'on ne puisse pas parler d'un processus linéaire, les étapes suivies par la Division du patrimoine et de la toponymie étaient les suivantes :

- 1) Préparation de critères de sélection.
- 2) Rencontre avec chacun des 27 arrondissements pour exposer la démarche et les critères de sélection.
- 3) Visite du territoire de chacun des arrondissements avec les professionnels concernés.
- 4) Recherche et étude de la documentation existante sur chacun des arrondissements :
 - inventaires, études patrimoniales, études typomorphologiques, monographies, dépouillement de périodiques, bases de données (Service des immeubles, Communauté urbaine de Montréal, Fondation du patrimoine religieux, etc.);
 - cartographie ancienne et photos aériennes.
- 5) Collecte d'informations thématiques.
 - inventaires (les églises, les écoles, etc.), dépouillement de périodiques (le patrimoine moderne, etc.);
 - consultation d'une expertise particulière en patrimoine industriel.
- 6) Élaboration d'un historique et d'une bibliographie pour chacun des arrondissements.
- 7) Analyse de la documentation et identification préliminaire des territoires et immeubles d'intérêt pour chacun des arrondissements.
- 8) Travail sur le terrain : repérage en voiture et à pied avec la collaboration de certains arrondissements.
- 9) Photographies et report des données spatiales sur des cartes.
- 10) Harmonisation aux frontières des arrondissements.
- 11) Catégorisation des secteurs et immeubles d'intérêt patrimonial (exceptionnels et intéressants).
- 12) Rédaction de courts textes résumant l'intérêt patrimonial de chacun des secteurs sélectionnés.
- 13) Préparation des cartes et listes finales.
- 14) Identification de quelques bâtiments et secteurs d'intérêt patrimonial exceptionnel qui se démarquent à l'échelle montréalaise (les incontournables).

Tout au long des différentes étapes du projet, les résultats du travail ont été bonifiés par les connaissances des professionnels des arrondissements et de divers comités rattachés à la préparation du Plan d'urbanisme.

Les résultats du travail de repérage du patrimoine urbain se présentent sous la forme de listes de bâtiments et de cartes définissant des secteurs d'intérêt. Il est important de comprendre que ces deux éléments ne peuvent être dissociés l'un de l'autre. Ils sont complémentaires. Ainsi, on a inclut dans les listes tous les bâtiments exceptionnels de chacun des arrondissements, mais il était impossible d'inclure tous les bâtiments intéressants vu leur trop grand nombre. Nous nous sommes donc limités à nommer de façon individuelle tous les bâtiments qualifiés d'intéressants qui se trouvaient à l'extérieur de secteurs d'intérêt. Ces deux outils doivent donc être interprétés en complémentarité.

L'échéancier de réalisation du Plan d'urbanisme, les expertises de l'équipe de la Division du patrimoine et de la toponymie, ainsi que l'état des connaissances actuelles sur les différents bâtiments et lieux d'intérêt ont été déterminants quant à la

méthodologie adoptée. Ces impondérables ont constitué un défi de taille pour réussir à constituer ce document qui est, somme toute, une base solide sur laquelle on pourra amorcer une réflexion plus poussée sur la protection du patrimoine montréalais.

1.2.2 Critères de sélection

a. Les secteurs et les immeubles d'intérêt patrimonial

Les secteurs d'intérêt patrimonial

Les secteurs d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :ⁱ

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive);
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

À titre d'exemple, on identifie le noyau originel d'un village, un pôle d'activité lié à la concentration d'équipements collectifs, un quartier ouvrier du début du siècle, etc. Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en conservation.

Tous les secteurs identifiés ont ensuite été qualifiés comme suit :ⁱⁱ

- Exceptionnels : secteurs ayant conservé leurs qualités au niveau des aménagements urbains, des implantations de bâtiments, de la géographie et des paysages et qui regroupent des suites architecturales, des alignements de bâtiments d'intérêt patrimonial, des zones unifiées par une fonction ou une typologie architecturale. Les ensembles de cette catégorie ont subi relativement peu de perturbations et présentent un caractère d'harmonie formelle et fonctionnelle. De plus, ils sont souvent reconnus comme des témoins historiques importants.
- Intéressants : ensembles renfermant plusieurs bâtiments et certaines caractéristiques environnementales présentant un intérêt patrimonial. Cependant, ce sont des ensembles dont la trame urbaine peut avoir été partiellement modifiée, qui ont parfois connu un certain nombre de perturbations et qui peuvent comprendre des constructions peu intégrées à l'ensemble. Certaines zones sont parfois dans un état moins satisfaisant sur le plan architectural ou environnemental mais pourraient présenter un intérêt si une action de mise en valeur était entreprise.

Dans tous les cas, l'échelle de comparaison pour cette qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les secteurs exceptionnels et intéressants pour l'arrondissement. Ceci fait ressortir la spécificité de chacun d'eux. Lorsqu'un secteur se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par le biais de la Loi sur les biens culturels en procédant à la constitution d'un site du patrimoine.ⁱⁱⁱ

Les immeubles d'intérêt patrimonial

Les immeubles d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :^{iv}

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive);
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en conservation. Outre l'architecture monumentale, elle inclut donc l'architecture vernaculaire, le patrimoine moderne, le patrimoine industriel, etc.

Dans les cas du patrimoine moderne et du patrimoine industriel, nous avons jugé utile d'utiliser des critères spécifiquement adaptés à ces réalités.

Patrimoine moderne : Des bâtiments peuvent être considérés comme faisant partie du patrimoine moderne s'ils ont été construits entre 1930 et 1975 et qu'ils illustrent les caractéristiques de cette époque au niveau : ^v

- des conditions sociales, économiques et politiques changeante ;
- des progrès technologiques rapide ;
- des nouvelles façons d'exprimer les formes et de répondre aux besoins fonctionnels.

Patrimoine industriel : Le patrimoine industriel commande aussi une adaptation des critères en usage pour reconnaître sa spécificité, notamment quant à la primauté de la fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que son lien particulier avec la trame urbaine. Les critères utilisés sont les suivants : ^{vi}

- la valeur historique et sociale d'une industrie dans le développement de l'arrondissement, de la ville ou même de la province et du pays;
- l'intégrité du complexe (ancienneté, évolution architecturale, évolution technologique);
- le processus de production particulier;
- le lien avec les voies de transport;
- le lien avec le développement des quartiers ouvriers;
- l'insertion dans le paysage urbain.

Finalement, tous les immeubles d'intérêt patrimonial ont été qualifiés comme suit : ^{vii}

- Exceptionnels : un bâtiment ancien par rapport aux autres bâtiments de l'arrondissement construits pour les mêmes fins et/ou qui affiche des caractéristiques inhabituelles ou remarquables au niveau de son architecture par rapport à ses comparables et qui n'a pas subi de modifications extérieures importantes. De plus, il agit souvent comme un point de repère ou est reconnu comme un témoin historique important.
- Intéressants : un bâtiment qui n'est pas nécessairement plus ancien que les autres construits pour les mêmes fins dans l'arrondissement, qui affiche certaines caractéristiques inhabituelles ou remarquables par rapport à ses comparables mais dans une moindre mesure que la catégorie précédente et qui peut avoir subi quelques modifications.

Comme dans le cas des secteurs d'intérêt patrimonial, l'échelle de comparaison pour ce travail de qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les bâtiments exceptionnels et intéressants pour l'arrondissement, ce qui fait ressortir la spécificité de chacun d'eux. Lorsqu'un bâtiment se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par le biais de la Loi sur les biens culturels par la citation.

Notions nouvelles

Les ensembles urbains d'intérêt : Le Plan d'urbanisme reconnaît l'intérêt de certains développements résidentiels d'après-guerre qui composent une part importante du patrimoine des banlieues montréalaises en créant une catégorie appelée Ensemble urbain d'intérêt. On y retrouve, entre autres, des ensembles homogènes de bungalows, des secteurs de maisons qui adoptent le modèle développé par la Wartime Housing Limited ou des exemples des premières coopératives d'habitation. Ce repérage est exploratoire et vise à introduire cette notion dans le Plan en la reliant pour une première fois à des préoccupations de conservation du patrimoine. Ces ensembles urbains d'intérêt ont été sélectionnés lorsqu'ils présentent les qualités suivantes :

- ensemble représentatif des nouvelles façons d'habiter qui sont apparues pendant la Seconde Guerre mondiale;
- ensemble représentatif du boom démographique et du développement de la banlieue après la Seconde Guerre mondiale;
- projets d'ensemble présentant une certaine homogénéité au niveau des caractéristiques architecturales.

Les ensembles industriels d'intérêt : Le Plan d'urbanisme signale l'importance du patrimoine industriel montréalais en créant une catégorie particulière que sont les Ensembles industriels d'intérêt. Cette catégorie est d'autant plus justifiée que le regard posé sur ces sites est différent à cause de leur taille et de leur complexité, de la primauté de leur fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que leur lien particulier avec la trame urbaine.

De plus, les ensembles industriels d'intérêt offrent des possibilités de mise en valeur nombreuses et variées. Elles peuvent inclure autant la restauration que l'interprétation du lieu. Cette diversité d'interventions possibles commande une excellente connaissance des lieux et activités de production. Actuellement, l'état de la connaissance sur le sujet est malheureusement trop souvent embryonnaire. L'amélioration de cette connaissance est pourtant nécessaire pour permettre des interventions éclairées et même innovatrices afin que s'inscrive pleinement ce patrimoine dans la vie urbaine contemporaine.

Le critère qui prévaut à la sélection des ensembles industriels d'intérêt est le regroupement particulièrement complexe de bâtiments industriels, structures de génie civil, machines, instruments, outils et équipements divers appartenant à une seule ou plusieurs compagnies.

1.3 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

Sur l'île de Montréal, l'organisation du territoire montréalais peut, dans certains cas, remonter au XVII^e siècle. De cette organisation naissent les voies de circulation qui sont

souvent les traces les plus anciennes du Montréal agricole qui prévalait avant l'urbanisation. En effet, dès 1663, les sulpiciens deviennent seigneurs de l'île de Montréal. Ils planifient alors le territoire pour l'ouvrir à la colonisation. Pour cela, l'île est divisée en côtes. Chaque côte, dénommée par les sulpiciens, désigne un ensemble de terres qui peut compter quelques dizaines de concessions et qui représente une unité de territoire. Les terres individuelles sont des bandes parallèles étroites et longues. Pour chaque côte est prévu l'emplacement d'un chemin. Ceci donne une idée du mode d'occupation du sol du système seigneurial mis en place sous le régime français. Ce système des côtes constitue la structure de base du peuplement de l'île sur laquelle s'appuiera tout développement postérieur.

À cause de l'insularité de la seigneurie de Montréal et de la présence du mont Royal, ce système de côtes présente toutefois une organisation originale. En effet, si dans la vallée du Saint-Laurent les côtes intérieures sont parallèles au fleuve, cela n'est pas nécessairement le cas à Montréal. C'est ainsi que, sur l'ensemble de l'île, le réseau routier qui dessert ces côtes présente une configuration propre. Ce réseau primitif, clairement illustré sur la carte de Jobin de 1834, constitue l'ensemble des tracés fondateurs qui serviront par la suite d'épine dorsale au développement des quartiers. Grâce à cette carte, on comprend bien la structure du réseau des chemins à son apogée, à l'époque où l'île de Montréal est encore très fortement rurale.

Aujourd'hui, plusieurs de ces chemins sont transformés en autoroutes et boulevards, d'autres ont conservé un potentiel évocateur du Montréal rural ancien, et quelques-uns se sont fortement urbanisés.

Parmi ces tracés fondateurs, nous avons sélectionné les tronçons qui présentent un intérêt patrimonial parce qu'ils relient toujours des bâtiments parmi les plus anciens de Montréal ou qu'ils sont bordés de bâtiments d'intérêt patrimonial. Ces tracés servent en quelque sorte de fil conducteur pour la compréhension du territoire. Ils permettent, entre autres, d'expliquer la présence d'un paysage rural ou de bâtiments anciens d'intérêt patrimonial qui apparaissent autrement un peu perdus dans la trame urbaine actuelle. En reliant différents éléments isolés, ces tronçons leur confèrent une importance accrue.

1.4 Le patrimoine archéologique

1.4.1 Le caractère spécifique de ce patrimoine

Le patrimoine archéologique est « *la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Le patrimoine archéologique englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé. Le patrimoine archéologique est une richesse culturelle fragile et non renouvelable* » (Extrait de la Charte pour la protection et la gestion du patrimoine archéologique, ICAHM, ICOMOS International, 1990).

La notion de patrimoine archéologique se rattache d'abord à un lieu physique, le site archéologique, qui correspond à tout espace dont le sous-sol recèle des vestiges d'occupation ancienne – ouvrages et constructions de tout type, objets témoins et tout

autre élément matériel issu de l'action humaine. Le caractère enfoui des sites archéologiques fait que, contrairement à d'autres catégories de biens patrimoniaux, ce patrimoine constitue une ressource dont il est difficile de dresser rapidement un inventaire exhaustif. De nombreux sites, de natures diverses et de toutes époques, restent ainsi à découvrir sur le territoire de l'île de Montréal. Toute tentative de cerner la réalité du patrimoine archéologique ne pourra donc constituer qu'un exercice partiel de mise à jour des connaissances acquises. Cette part d'inconnu explique l'extrême vulnérabilité de ce patrimoine et les difficultés particulières d'en assurer la protection face aux exigences modernes du développement urbain.

Un second aspect important concerne la nature du patrimoine archéologique en tant qu'objet de connaissance. L'archéologie constitue une discipline dont une des missions est l'étude des sociétés passées par le biais des vestiges matériels que ces sociétés ont laissés derrière elles. Il s'agit, de plus, de la seule discipline qui traite dans le temps et l'espace de l'évolution de l'ensemble des sociétés humaines. Sa contribution apparaît unique notamment en ce qui concerne la longue trajectoire suivie par l'humanité avant l'apparition de l'écriture. L'archéologie s'intéresse à toutes les sociétés, sans égard à leur origine ou à leur forme d'organisation, qu'elles soient, comme en Amérique, de souche autochtone, européenne ou autre.

À l'échelle de l'île de Montréal

L'archipel de Montréal comprend trois nappes d'eau importantes, trois canaux d'écoulement, une vingtaine de rapides, trois cents îles dont deux majeures, Montréal et Jésus, et plus de mille kilomètres de rives. Montréal se veut également le point de rencontre de trois grandes voies fluviales – le Saint-Laurent qui donne accès à l'Atlantique et aux Grands Lacs, le Richelieu d'où il est possible d'atteindre l'Hudson et l'état de New York, ainsi que l'Outaouais qui ouvre la porte vers l'ouest et le nord. L'importance de l'île de Montréal pour les Amérindiens s'explique tout particulièrement par cette localisation à la confluence et à proximité de plusieurs cours d'eau. Ces axes hydrographiques sont les routes traditionnelles de commerce au cours de la préhistoire et au début de la période historique. De plus, l'île de Montréal, la plus grande de l'archipel, comporte des terrasses de quinze, trente et cinquante mètres d'élévation ou même plus, en référence au mont Royal. Ces terres ont pu accueillir des populations humaines depuis 8 000 ans avant aujourd'hui, si l'on se fie aux plus anciennes découvertes archéologiques effectuées dans la vallée du Saint-Laurent.

À ce jour, la plus ancienne manifestation humaine recensée sur l'île de Montréal date de la fin de la période Archaïque, entre 5 000 et 4 000 ans avant aujourd'hui. Cette occupation par les Amérindiens, au cours des périodes préhistorique et de contact, est un volet unique du passé de l'île de Montréal.

Pour la période historique, la documentation et les cartes anciennes fournissent des éléments interprétatifs valables, à partir de premières chroniques du XVI^e siècle jusqu'à nos jours. Ils sont cependant souvent muets sur les différents aspects des modes de vie de certaines époques et de certains groupes et individus et sur l'emplacement exact et l'organisation spatiale de plusieurs lieux d'exploitation et d'habitation, à l'exemple des avant-postes de Ville-Marie. Ils se taisent parfois volontairement et, en d'autres occasions, ils ne font état que des préoccupations des classes dirigeantes, des autorités, de l'élite... L'archéologie pare à ces lacunes car elle étudie les traces concrètes laissées par les différents occupants. En milieu urbain, l'archéologie étudie

l'évolution de la forme urbaine et des formes concrètes, dans l'espace et dans le temps, pour idéalement accéder aux fondements de la culture.

Les recherches archéologiques menées à ce jour, sur l'île de Montréal, documentent une longue séquence d'occupation s'étirant sur plusieurs millénaires, associée à la présence de groupes d'horizons culturels et temporels fort diversifiés : campement amérindien, halte, carrière préhistorique pour l'extraction de la pierre, lieu de sépultures amérindiennes, noyau initial de Ville-Marie, lieux de fondation, forts et missions, bourgs anciens, moulin seigneurial, lieux de culte, cimetières catholiques, protestants et juifs, complexes institutionnels, anciens faubourgs, villas, marchés publics, dépotoirs, complexes agricoles, complexes industriels, ouvrages de génie civil, etc., et les formes du paysage ancien de l'île de Montréal : terrasses, collines, ruisseaux, rivières, lacs, tourbières.

1.4.2 La démarche générale d'acquisition de connaissance et de conservation

Le site archéologique constitue le fondement concret de la démarche de conservation et de mise en valeur du patrimoine archéologique. La valeur intrinsèque du site archéologique, tout comme l'intérêt de procéder à son investigation, doivent être évalués en fonction de critères relatifs à sa signification, et non pas essentiellement relever de considérations portant sur la grande ancienneté du site ou sur le caractère plus ou moins monumental des vestiges qu'il recèle.

En milieu urbain ou aménagé de longue date, la démarche suivie consiste, par le biais de l'analyse des cartes anciennes, des documents d'archives, des données environnementales et des données archéologiques acquises, à caractériser la séquence d'occupation et le processus d'aménagement du territoire. Il s'agit de confronter les caractéristiques géographiques aux caractéristiques culturelles des sociétés ayant habité ou ayant pu habiter un territoire, et de comprendre dans quelle mesure les réoccupations successives ont structuré le milieu d'origine et ont pu affecter les vestiges des occupations anciennes. Cette étape est celle de l'étude de potentiel archéologique. La seconde étape consiste, en fonction des résultats de l'étude de potentiel archéologique, à procéder à une évaluation sur le terrain afin de vérifier la localisation précise, la nature et le degré d'intégrité des ressources archéologiques en place. Il s'agit de l'inventaire archéologique réalisé au moyen de forages, sondages et tranchées exploratoires.

Selon la nature des découvertes effectuées lors de l'inventaire archéologique, plusieurs avenues sont à envisager dépendamment des valeurs scientifiques, didactiques et symboliques – sentiment d'appartenance, affirmation de l'identité – du site archéologique et du contexte. Dans le cas d'un site archéologique d'un grand intérêt, il pourra être nécessaire d'assurer prioritairement sa conservation in situ. Une réserve archéologique est souvent garante de l'avenir de la mise en valeur du patrimoine archéologique. La plupart des interventions archéologiques à Montréal surviennent dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Ainsi, les mesures de protection du patrimoine archéologique peuvent impliquer la conservation intégrale in situ de certains vestiges, la mise en valeur in situ de vestiges, la relocalisation du projet d'aménagement, une modification du projet d'aménagement ou encore une fouille archéologique préventive sur les sites d'intérêt de façon à assurer la récupération maximale d'information.

La majorité des sites archéologiques de l'île de Montréal se trouvent dans des espaces multiples – sous-sol de bâtiment, terrain vacant, rue, squares, place, parc, parc nature – souvent menacés par des réaménagements, de nouvelles constructions et une modernisation des services publics souterrains. L'intégration de ce patrimoine dans les programmes de régénération du tissu urbain de Montréal devient donc prioritaire. Ainsi, la reconnaissance du patrimoine archéologique au sein du Plan d'urbanisme de Montréal, permettra de prévenir l'interférence négative avec les usages actuels de la ville et assurera la protection et la mise en valeur de vestiges et de sites archéologiques d'un grand intérêt pour l'histoire de Montréal.

1.4.3 L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme

En lien avec la confection du Plan d'urbanisme, une étude des sites archéologiques recensés en date de 2003 et des secteurs d'intérêt archéologique, a été réalisée par la Ville de Montréal. Cette étude constitue un niveau de réflexion qui s'étend à la partie montréalaise de l'archipel de Montréal et qui comprend l'île de Montréal mais aussi l'île des Soeurs, l'île aux Hérons, l'île aux Chèvres, l'île Dorval et autres. Ce faisant, elle assure une vision d'ensemble du territoire et met en perspective les espaces urbanisés où le patrimoine archéologique nécessite des mesures de protection. Pour comprendre la portée de la démarche, il est nécessaire de rappeler que seule une infime quantité des sites archéologiques sur l'île de Montréal, sont connus.

L'étude menée s'est attardée, dans un premier temps, à localiser précisément et à évaluer les sites archéologiques déjà recensés et inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Dans un second temps, à qualifier, à localiser et à prioriser des secteurs d'intérêt archéologique.

Les sites archéologiques recensés

Le site archéologique est le lieu où sont concentrés des témoins matériels en contexte – biens immobiliers et mobiliers incluant les artefacts et les écofacts.

Au Québec, en vertu de la Loi sur les Biens culturels, tout site archéologique découvert est codifié, le code Borden, et est inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Le code Borden réfère à un système d'enregistrement des sites archéologiques utilisé à l'échelle du Canada. Au Québec, le ministère de la Culture et des Communications qui a la responsabilité de tenir l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, attribue les codes Borden. Ce système permet de localiser un site archéologique d'après sa position géographique, longitude et latitude (exemple BjFj-), et successivement selon l'ordre des découvertes archéologiques (exemple BjFj-1).

La Ville de Montréal a ainsi enrichi le Répertoire informatisé des sites archéologiques recensés, des données à l'échelle de l'île de Montréal. Les 191 sites archéologiques recensés en date de l'année 2003, ont été caractérisés individuellement. Les critères utilisés pour cette évaluation sont :

- l'état de conservation physique du site et de son environnement immédiat considérant que plusieurs sites archéologiques recensés ont été détruits lors de travaux d'excavation ou ont fait l'objet de fouilles archéologiques;

- la qualité documentaire des couches et des vestiges archéologiques, leur représentativité, leur unicité, leur ancienneté et, dans certains cas, leur capacité d'évocation.

Deux catégories ont été distinguées : les sites archéologiques intègres qui doivent être protégés et les sites archéologiques altérés qui ne nécessitent aucune mesure de protection. Tous ces sites ont été cartographiés incluant les sites archéologiques altérés car ces derniers sont révélateurs du potentiel archéologique d'un milieu spécifique.

Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques classés et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Tous ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité de protection du patrimoine archéologique. Seuls les grands ensembles à statut ont été cartographiés, les autres biens ont été listés par arrondissement.

Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel et les secteurs d'intérêt archéologique

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire susceptible de renfermer des sites et des vestiges archéologiques des périodes préhistorique, de contact et historique, eu égard à ses caractéristiques géomorphologique, biophysique, archéologique et historique.

Le secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel est un territoire dont l'évaluation du contexte biophysique, des caractéristiques géomorphologiques, archéologiques et historiques, démontre un fort potentiel à receler des vestiges archéologiques. La qualité de préservation du milieu physique, la densité des témoins archéologiques en sous-sol et/ou hors-sol et leur capacité à contribuer à la connaissance, constituent des facteurs qui rehaussent le niveau d'intérêt accordé à un endroit particulier. Le secteur d'intérêt archéologique « à fort potentiel » est un territoire où des mesures de protection des sites archéologiques potentiels sont nécessaires.

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire où des études plus poussées doivent être réalisées afin d'évaluer précisément la qualité de préservation du milieu physique. La probabilité de découverte de témoins archéologiques demeure difficile à évaluer si l'on considère l'environnement et son niveau de perturbation moderne. Ainsi, la collaboration des citoyens est nécessaire afin de communiquer toute découverte de vestiges dans les secteurs d'intérêt archéologique.

L'identification des secteurs qui présentent un intérêt archéologique constitue une étape préalable à la protection des témoins archéologiques potentiels, pour chacun des 27 arrondissements de l'île de Montréal. Cet exercice, qui est d'ailleurs une première sur le territoire montréalais, est basé sur l'examen et l'évaluation de multiples sources pour documenter les aspects environnementaux et culturels de ces territoires. Cette étape

permet également d'identifier les milieux qui doivent dans l'avenir faire l'objet d'une étude de potentiel et d'un inventaire archéologique.

Les secteurs ont été ciblés en fonction :

- du cadre biophysique et des qualités d'accueil d'un territoire pour des populations, depuis plusieurs millénaires; ce cadre a été documenté à partir des études géologiques et géomorphologiques ainsi que par l'examen des cartes topographiques et des photographies aériennes anciennes afin de déterminer la proximité d'un axe de communication hydrographique ou terrestre, l'élévation des terrasses, les types de dépôts de surface, les concentrations de ressources alimentaires, de même que l'approvisionnement en eau potable et autres;
- du contexte historique et de l'urbanisme moderne pour déterminer leur capacité à fonder un lieu de nature archéologique et à le préserver; ces contextes ont été documentés à partir des monographies historiques et par l'examen des cartes des XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles et des photographies aériennes de 1947, 1948 et 1949, également à partir des études sur les parcs nature de l'île de Montréal, les propriétés institutionnelles, les biens culturels à statut et les lieux historiques nationaux à l'exemple du canal de Lachine;
- du contexte archéologique documenté à partir de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec de même que dans les publications, les rapports inédits, les relevés de découvertes; des copies de ces études sont maintenant disponibles au Centre de documentation de la Direction du développement urbain; le Répertoire de ces ouvrages peut être consulté sur le Web de la Ville de Montréal – Patrimoine archéologique.

L'analyse des caractéristiques des sites archéologiques connus permet d'identifier des constantes qui influencent le choix des emplacements en fonction des cultures et des périodes et d'élaborer des modèles archéologiques prédictifs. C'est ainsi que l'on constate, sites archéologiques à l'appui, que les groupes amérindiens de la période préhistorique et les premiers colons français choisissent approximativement les mêmes lieux pour s'établir. Par la suite, la disposition des occupations rurales européennes se démarque de celle des premiers noyaux villageois, au gré du développement des axes de transport terrestre. De plus, des activités spécialisées, à l'exemple d'un moulin à farine ou à scie mu par l'eau, d'une tannerie artisanale ou, plus tardivement, d'un complexe industriel, impliquent des caractéristiques d'implantation fort différentes. Ces facteurs ont été pris en considération afin de tenter de localiser les territoires qui ont eu la faveur des populations locales, depuis le début de l'occupation de l'île de Montréal jusqu'à nos jours.

Les secteurs les plus susceptibles d'abriter des vestiges archéologiques ont ainsi été identifiés et ont fait l'objet d'une inspection visuelle pour estimer leurs caractéristiques générales et constater, plus avant, le degré de conservation d'éventuels vestiges. Certaines modifications modernes majeures, à l'exemple de l'ajout de remblais en rive, ont été réévaluées suite à l'inspection visuelle. Les résultats de l'ensemble de ces étapes d'évaluation ont été cartographiés sur une représentation aérienne de l'île de

Montréal, l'orthophoto 2002, afin de bien saisir toute la portée de l'urbanisme moderne sur les ressources archéologiques de l'île de Montréal.

Le résultat de cette réflexion qui comporte des limites, car il ne s'agit aucunement d'une étude de potentiel archéologique « fine » de l'île de Montréal, a été cartographié et des textes ont été rédigés en lien avec les catégories identifiées au Plan d'urbanisme : site archéologique intègre, site archéologique altéré, secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel, secteur d'intérêt archéologique, grand ensemble à statut.

1.5 Nouvelles perspectives

En résumé, le travail de repérage du patrimoine urbain réalisé dans le cadre du Plan d'urbanisme nous permet d'atteindre plusieurs objectifs et d'ouvrir la réflexion sur le patrimoine dans une perspective d'avenir. Il permet entre autres :

- d'élargir la notion de patrimoine par rapport à ce qu'on retrouvait dans le Plan d'urbanisme de Montréal de 1992 et dans plusieurs des plans d'urbanisme des anciennes villes qui se sont jointes à Montréal;
- de contribuer à accroître l'intérêt de certains arrondissements pour les problématiques de conservation du patrimoine, et d'en sensibiliser d'autres à l'importance de cet enjeu;
- d'amorcer une exploration de nouvelles notions que l'on rattache depuis peu à la question patrimoniale dans les outils de gestion municipaux (patrimoine moderne, ensembles urbains, éléments de paysage, patrimoine archéologique, etc.);
- de contribuer à l'identification d'enjeux locaux et métropolitains quant à la protection du patrimoine;
- de développer une vision globale et partagée en vue d'une planification et d'une action concertée en matière de patrimoine en positionnant mieux le patrimoine dans la dynamique du développement urbain.

2. Historique

L'arrondissement est composé de trois quartiers qui formaient avant 2002 des municipalités autonomes. Sainte-Geneviève est situé au nord-ouest de l'île de Montréal et l'île Bizard lui fait face. Aujourd'hui, ils sont reliés par un pont qui enjambe la rivière des Prairies. Les deux églises catholiques à double clocher se font face et elles dominent leur noyau villageois respectif. Quant à Sainte-Anne-de-Bellevue, ce quartier est située à la pointe ouest de l'île de Montréal. Elle constitue la plus ancienne de ces trois agglomérations.

Sainte-Anne

Le territoire de Sainte-Anne est situé sur un site enchanteur, avec vue sur les lacs Saint-Louis et des Deux Montagnes. Sainte-Anne et les îles avoisinantes sont un lieu de contact stratégique avec les Amérindiens dès le XVII^e siècle de même qu'un poste avancé pour la défense de la colonie française. De plus à cette époque, l'église de Sainte-Anne est la dernière halte obligée sur l'île de Montréal pour tous les voyageurs se rendant dans les Pays d'en haut (les Grands Lacs). Simon Fraser (1776-1862), marchand de fourrures important, y possède une maison construite vers 1800.

Entre 1840 et 1843, les premières écluses et le canal de Sainte-Anne sont construits constituant la porte d'entrée de la rivière des Outaouais. Ils font partie d'un vaste réseau de canaux qui permet de faciliter la circulation maritime. Là passent d'abord les colons qui veulent s'établir dans le Haut Canada (Ontario), puis de dizaines de milliers de passagers à bord des vapeurs. Tout au long du XIX^e siècle les cageux défilent à bord des radeaux de bois en provenance des forêts de l'Outaouais ou de la Gatineau. Le village de Sainte-Anne se développe à proximité de ces écluses et de ce canal très achalandés. Sainte-Anne est constituée en municipalité de village en 1878 et en 1895 prend le statut de ville.

À la fin du XIX^e siècle, les rives de Sainte-Anne sont recherchées principalement par la bourgeoisie montréalaise anglophone qui en fait un lieu de villégiature. En cela, Sainte-Anne suit le mouvement qui touche tout l'ouest de l'île : clubs nautiques, hôtels, courts de tennis, terrains de golf témoignent sur les lieux des activités estivales de cette époque. D'autre part, au début du XX^e siècle, les immenses campus du collège MacDonald et du collège John-Abbot modifient la dynamique sociale et urbaine du village. Le personnel attaché à ces institutions s'établit soit dans des bâtiments qui leur sont réservés, soit à l'extérieur du campus, augmentant ainsi la population locale. Bien que le village se développe, il est confiné dans son expansion à la partie sud du territoire, puisque les grands propriétaires institutionnels – les deux campus des deux collèges et l'Arboretum Morgan- occupent une partie importante du territoire. Point d'arrêt à cause des écluses, mais aussi à cause de la présence de deux compagnies de chemin de fer, le Canadien national et le Canadien pacifique, Sainte-Anne devient une petite ville animée : manufacture, moulin à scie, cinéma et hôpital militaire s'y installent.

En 1918, la Garden City Press, une entreprise importante pour l'histoire urbaine et économique de Sainte-Anne s'y établit. Elle se distingue des entreprises conventionnelles. Il s'agit d'une imprimerie de manuels scolaires et de matériel éducatif destiné aux travailleurs et mise sur pied par J.J. Harpell. Celui-ci choisit le site en fonction de nombreux avantages qu'offre cette municipalité. Bien que loin du centre-ville de Montréal, le site est situé à proximité des deux voies ferrées qui traversent le secteur et permettent des expéditions rapides partout à travers le Canada. Cet homme d'affaires est influencé par les théories du Britannique Ebenezer Howard. Ce dernier propose l'organisation de cités-jardins pour éliminer l'insalubrité des villes. Dans cet esprit, Harpell veut aider ses employés à acquérir une propriété et il porte attention à l'aménagement du territoire qui entoure l'usine. En 1918, rues, parcs et infrastructures urbaines sont développées et 25 maisons sont construites pour les travailleurs à proximité de l'imprimerie. Pendant la grande crise, il engage des chômeurs pour planter des arbres et demande à Frederick Todd de créer un luxueux jardin japonais avec étang en face de la Garden City Press, dont malheureusement rien ne subsiste aujourd'hui. En 1945, Harpell transfère le contrôle du Garden City Press aux mains d'une coopérative ouvrière.

Le chemin de fer ayant supplanté la navigation comme moyen de transport, le canal et les écluses changent de vocation. Aujourd'hui, des croisières sont proposées aux visiteurs et les écluses sont utilisées par les plaisanciers. Sainte-Anne est toujours un lieu animé mais sa clientèle a changé.

Sainte-Geneviève

Situées sur la rivière des Prairies, Sainte-Geneviève et l'Île Bizard connaissent un sort différent. Sainte-Geneviève occupe une superficie d'à peine un kilomètre carré sur lequel est érigée l'église-mère d'une paroisse couvrant au XVIII^e siècle un immense territoire rural (Pierrefonds, Roxboro et Dollard-Des Ormeaux). Érigée en municipalité de village en 1860, Sainte-Geneviève est traversé par le chemin de la côte Sainte-Geneviève qui deviendra le boulevard Gouin. La première église de Sainte-Geneviève date de 1751. Elle est remplacé entre 1843 et 1845 par l'église actuelle, seule œuvre de l'architecte François Baillargé dans la région montréalaise. L'ensemble constitué par l'église, le presbytère (1891) et le cimetière se situe au centre même du noyau villageois. Outre le noyau paroissial, flanqué du couvent des Sœurs de Sainte-Anne, un ensemble institutionnel s'élève sur les rives de la rivière des Prairies en 1932-1933 : le scolasticat des Pères de Sainte-Croix. Après plusieurs vocations successives, le gouvernement du Québec en 1998 choisit ce bâtiment pour y installer le cégep Gérard-Godin. Pour répondre aux besoins d'une maison d'enseignement de ce type, une aile moderne y est ajouté ainsi qu'une salle de spectacle.

L'Île Bizard

L'Île Bizard fait face à Sainte-Geneviève. Cette île est constituée en seigneurie indépendante de celle de l'île de Montréal, propriété des sulpiciens. En premier lieu, elle est concédée par Frontenac au huguenot Jacques Bizard qui en devient le premier seigneur, mais elle reste inoccupée jusqu'en 1735, moment où les premières terres sont concédées. En 1843, la première église est construite et est dédiée à Saint-Raphaël. Cette même année, le premier manoir seigneurial y est construit par Denis-Benjamin Viger. Deux ans plus tard est créée la municipalité de la paroisse de Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard. Dans la première moitié du XIX^e siècle, un petit village entoure l'enclos paroissial composé de l'église, du presbytère et du cimetière. Par ailleurs, un endroit sur l'île nommé Pointe-des-Carières indique bien l'utilisation des lieux. Deux clubs de golf prestigieux occupent une partie importante de l'île dont celui du Elm Ridge Country Club qui ouvre en 1924. Le territoire demeure essentiellement agricole jusqu'aux étapes récentes de développement urbain dans les années 1975, alors qu'un premier vaste projet domiciliaire est mis en chantier.

3. Évaluation du patrimoine urbain

3.1 Mise en situation

Aujourd'hui, l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève–Sainte-Anne-de-Bellevue recèle la majorité les dernières grandes propriétés rurales du territoire de Montréal. Que ce soit à l'Île Bizard ou à Sainte-Anne-de-Bellevue, on retrouve de grands territoires non développés. Ceux de Sainte-Anne-de-Bellevue sont présentement très convoités pour le développement résidentiel mais aussi industriel. Associées à ces vastes terres, on retrouve aussi les maisons anciennes des occupants d'origine.

L'arrondissement compte aussi sur de vastes propriétés institutionnelles, principalement sur le territoire de Sainte-Anne-de-Bellevue. La ferme expérimentale du collège MacDonald et l'Arboretum constituent ainsi des éléments essentiels du paysage local.

Outre ces vastes territoires non urbanisés, le territoire de l'arrondissement comporte trois îlots villageois distincts et bien définis autour d'églises paroissiales imposantes. Dès le début du XX^e siècle, le village de Sainte-Anne-de-Bellevue se dote d'un centre urbain plus dense aux abords du canal. L'ensemble villageois, comprenant l'église, le presbytère et le couvent, se trouve coupé de cette nouvelle ville par les voies ferrées qui sont aménagées dès 1860, et par une route nationale aménagée au XX^e siècle.

Le territoire paroissial de Sainte-Geneviève, quant à lui, se détache du territoire du village pour former les villes de Pierrefonds, Roxboro et Dollard-Des Ormeaux. Ainsi isolé, le village de Sainte-Geneviève est demeuré à l'écart des grands bouleversements urbains et conserve encore aujourd'hui un charme distinctif.

Le village de Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard est peu affecté par le développement urbain qui a touché l'île, les nouveaux axes routiers ayant été aménagés à l'écart de l'îlot villageois. Encore partiellement sous protection agricole, largement dotée de parcs et abritant deux terrains de golf, l'île demeure peu urbanisée.

Dans la restructuration des territoires de l'île de Montréal lors de fusion, l'arrondissement a reçu la charge du vaste parc régional du Cap Saint-Jacques et des monuments et immeubles d'intérêt patrimonial qu'il abrite.

3.2 Résultat de l'analyse

3.2.1 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

Trois chemins principaux marquent encore de façon extraordinaire les vieux tracés fondateurs de l'île de Montréal dans l'arrondissement. Les tracés fondateurs d'intérêt sont :

- Le chemin Sainte-Anne, un chemin qui longe de façon sinueuse le lac Saint-Louis, du cœur de Sainte-Anne-de-Bellevue à la limite de Baie D'Urfé;
- La Côte Sainte-Marie, un chemin tracé dans les terres à égale distance des deux rives, et donnant accès aux terres de l'intérieur et aux maisons des propriétaires, de l'autoroute 40 à la limite de Kirkland, et ;
- Le chemin Senneville, le long du du Lac des Deux-Montagnes et du Cap Saint-Jacques et, le boulevard Gouin Ouest à travers Sainte-Geneviève.

Enfin, tout le pourtour de l'île Bizard est marqué par un chemin qui date du morcellement des terres de l'île. Même le chemin de traverse date de cette époque.

La connaissance de l'origine de ces chemins explique l'ancienneté du cadre bâti.

3.2.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

a. Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle

1.E.1 L'Île-Bizard (La pointe Monk)

Après avoir emprunté un chemin étroit, on retrouve un ensemble de maisons anciennes avec parement de bois (pour la plupart) et toitures mansardées. Ces maisons font face

au chemin sur des terres orientées perpendiculairement au chemin. (Nous n'avons pas pénétré au-delà de la clôture de propriété privée).

1.E.2 L'Île-Bizard (L'Îlot villageois)

La vie villageoise s'est organisée autour de l'église, du presbytère et du cimetière. On y trouve une concentration de bâtiments anciens en bordure des deux chemins. Des bâtiments d'un étage et demi avec parement de bois et toits recouvert de métal composent l'essentiel de cet ensemble.

1.E.3 Sainte-Geneviève (Le site du patrimoine du Monastère des Pères de Sainte-Croix)

Déclaré site du patrimoine en 1995, il ne comprend que le bâtiment du Monastère et ses dépendances. Il est aujourd'hui occupé par le Cégep Gérald-Godin, et a été agrandi pour recevoir ces nouvelles fonctions. Le Monastère est un élégant bâtiment de pierre abritant une agréable cour intérieure; il comporte aussi de nombreux bas-reliefs sculptés intégrés à l'architecture et comportant des références aux Pères de Saint-Croix et à l'oratoire Saint-Joseph.

1.E.4 Sainte-Geneviève (L'Îlot villageois)

Organisé autour de l'église paroissiale et du presbytère, l'îlot villageois se concentre à l'intersection du boulevard Gouin Ouest et la rue de la Caserne, (autrefois Pierrefonds). On y remarque un ensemble de bâtiments remarquables et de bâtiments d'accompagnement de grande qualité donnant un caractère exceptionnel et particulier. Le plan d'urbanisme parle du Quartier Latin (cafés étudiants).

1.E.5 Sainte-Geneviève (l'approche est)

La valeur patrimoniale exceptionnelle de ce secteur découle du caractère pittoresque du boulevard Gouin et d'une qualité architecturale remarquable. Les immeubles de diverses époques se côtoient dans un ensemble harmonieux par son échelle, la relation avec la rue et la qualité des matériaux.

1.E.6 Le Cap Saint-Jacques

Le Cap Saint-Jacques est le plus grand parc du réseau parc-nature de la Ville de Montréal. Situé à la jonction du Lac des Deux-Montagnes et de la rivière des Prairies, il offre de merveilleuses vues sur ces plans d'eau dans une ambiance champêtre. En plus de ses attractions naturelles, il recèle plusieurs maisons anciennes et un monument historique classé, soit : la maison Joseph-Charlebois (Maison Grier).

1.E.7 Sainte-Anne-de-Bellevue (le chemin Senneville)

Taillé à même l'ancienne municipalité de Pierrefonds, entre le territoire de Senneville et le parc de l'Anse-à-l'orme, un nouveau territoire rural a été rattaché à l'arrondissement. Un paysage exceptionnel s'offre sur le lac des Deux-Montagnes depuis ce chemin ponctué de maisons anciennes. Un caractère unique sur l'île.

1.E.8 Sainte-Anne-de-Bellevue (Le canal de Sainte-Anne)

«Le paysage du canal de Sainte-Anne-de-Bellevue symbolise son importance historique nationale. Ce paysage significatif démontre la forte interrelation entre les composantes naturelles et culturelles du lieu qui sont le Lac des Deux-Montagnes, le lac Saint-Louis, le canal avec son écluse, les ponts ferroviaires, les vestiges archéologiques et le centre de la municipalité de Saint-Anne-de-Bellevue. *«Le Canal de Sainte-Anne, L'avenir, Patrimoine Canadien.»* Le Canal de Sainte-Anne-de-Bellevue s'inscrit dans le réseau national des canaux historique du Canada.

1.E.9 Sainte-Anne-de-Bellevue (L'Îlot villageois)

Niché à la pointe de l'île près du canal, le village se regroupe autour de l'église, de l'ancien couvent et du presbytère. La qualité des bâtiments institutionnels, le lotissement et la forme des lots, l'échelle modeste des constructions résidentielles et la proximité du canal donnent au lieu un cachet exceptionnel. Les maisons sont généralement recouvertes de clin, comptent deux étages et sont construites près de la rue.

1.E.10 Sainte-Anne-de-Bellevue (La rue Saint-Jean-Baptiste)

Cette concentration de maisons ouvrières regroupées le long de rues étroites et construites avec un faible recul sur la rue présente un ensemble de cottages tout à fait caractéristique du patrimoine architectural de Sainte-Anne-de-Bellevue. Les toits en pente abrupte, la présence de lucarnes, la dimension généralement modeste des bâtiments et la faible élévation des rez-de-chaussée contribuent à l'effet d'ensemble.

1.E.11 Sainte-Anne-de-Bellevue (Le collège MacDonald)

Cette vaste propriété abrite un ensemble exceptionnel de 10 bâtiments construits « entre 1905 et 1908 par les architectes montréalais Hutchison et Wood. Ces édifices sont caractérisés par leurs toits en tuiles de terre cuite et leur somptueuse ornementation agrémentée de sculptures baroques ». La structure précise de l'implantation des bâtiments d'origine, la qualité intrinsèque du site et l'harmonie du traitement architectural font de cet ensemble un secteur exceptionnel.

b. Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante

1.1.1 Sainte-Geneviève (la côte Saint-Charles)

À l'intersection du boulevard Gouin et du boulevard Saint-Charles, sur une butte, on retrouve une concentration de bâtiments anciens appartenant soit à l'ancien chemin de la Côte-Saint-Charles, soit au boulevard Gouin. Ces bâtiments créent, entre eux, un ensemble intéressant qui côtoie de nouvelles constructions résidentielles et commerciales.

1.1.2 Sainte-Anne-de-Bellevue (La Montée Sainte-Marie)

Bordant cet ancien chemin menant aux terres de l'intérieur, on retrouve des bâtiments uniques formant un ensemble intéressant par leur ancienneté et leurs caractéristiques distinctes et éclectiques. Le caractère sinueux et étroit du chemin, le caractère rural des

constructions de bois ou de pierre qui le bordent et l'échelle régulière des immeubles contribuent à l'intérêt de ce milieu.

1.1.3 Sainte-Anne-de-Bellevue (Le centre urbain)

Enveloppant l'ensemble ouvrier, cette partie du village constitue un ensemble d'accompagnement essentiel à l'ensemble «La rue Saint-Jean-Baptiste». Reprenant les typologies et la forme des îlots, mais sans en avoir la cohésion, cet ensemble constitue un secteur intéressant.

1.1.4 Sainte-Anne-de-Bellevue (Le centre commerçant)

Bordant la rue Sainte-Anne avec ses bâtiments en brique et en pierre à l'alignement sur la rue, ou avec un faible recul, cet ensemble représente bien l'architecture commerciale. On y trouve des bâtiments très intéressants dont le Magasin Daoust, le vieux cinéma, etc.

1.1.5 Sainte-Anne-de-Bellevue (La ville universitaire)

En bordure de l'université et du collège, une ville assez à l'aise s'est développée dans un milieu tout à fait intéressant. De solides cottages en brique d'argile avec toitures en pente constituent le principal élément du décor architectural. On y retrouve aussi de vastes résidences au parement de stuc. Le tout constitue un ensemble assez homogène composé d'habitations unifamiliales isolées ou jumelées.

c. Les ensembles urbains d'intérêt

1.U.1 Sainte-Anne-de-Bellevue (L'ensemble Garden City Press)

Constitué de l'usine, des anciens jardins et des ensembles résidentiels, ce projet est une démonstration forte de la pensée de J. J. Harpell et de la philosophie qui l'animait. D'une valeur didactique importante et d'une qualité architecturale indéniable, ces constructions, qui demeurent dans un relatif bon état, constituent un ensemble urbain de grand intérêt.

d. Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle

Tous les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle, qu'ils fassent ou non partie d'un secteur de valeur patrimoniale défini dans le présent document, sont inclus dans la liste qui suit :

Les édifices de culte

1, rue de l'Église	Église Sainte-Anne-de-Bellevue
16 037, boulevard Gouin Ouest	Église Sainte-Geneviève
495, chemin Cherrier Ouest	Église Saint-Raphaël-Archange-de-l'Île-Bizard

Les couvents

15 693, boulevard Gouin Ouest	Monastère des Pères de Sainte-Croix
16 115, boulevard Gouin Ouest	Couvent de Sainte-Anne

171, rue Sainte-Anne

Couvent de Sainte-Anne-de-Bellevue

Les édifices scolaires

Chemin Lakeshore

McDonald College – McGill (CEGEP Sir John Abbott)

376, chemin Cherrier Ouest

École du village

Les édifices publics

73, rue Sainte-Anne

L'ancien Hôtel-de-Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Les édifices commerciaux

76-78, rue Sainte-Anne

Hôtel Raymond

93, rue Sainte-Anne

Le magasin à rayons G. D'Aoust

837, chemin Cherrier Ouest

Club House (Club de golf Elm Ridge)

Les édifices industriels

1, rue Pacifique

Garden City Press (transformé en copropriété)

Les habitations

174, rue Beaulieu

Maison Montpellier dit Beaulieu (MHR)

1 645, chemin Bord-du-Lac

Maison François Paquin

1 709, chemin Bord-du-Lac

Maison Eustache Brayer dit Saint-Pierre

1 733, chemin Bord-du-Lac

Maison Gatien Pilon

1 799, chemin Bord-du-Lac

Maison Massy (François Lalonde)

1 883, chemin Bord-du-Lac

Maison Toussaint Théoret

134, chemin du Cap-Saint-Jacques

Maison Charlebois (Grier)

157, chemin du Cap-Saint-Jacques

Maison Joseph La Madeleine dit Ladouceur

163, chemin du Cap-Saint-Jacques

Maison Jacques Richer dit Louveteau

187, chemin du Cap-Saint-Jacques

Maison Thomas Brunet

191, chemin du Cap-Saint-Jacques

Maison Antoine Legault dit Deslauriers

376, chemin Cherrier Ouest

Maison Denis-Benjamin-Viger

707, chemin Cherrier

Maison John Wilson

733A, chemin Cherrier Ouest

Maison Boileau (Hyacinthe Paquin)

763, chemin Cherrier Ouest

Maison Isidore Paquin

997, chemin Cherrier Ouest

Maison dite du Centenaire

3016, rue Cherrier

Maison Magloire Saint-Pierre

3018, rue Cherrier

Maison Boileau-Proulx

353-57, rue Daniel-Johnson

Maison villageoise

375, rue Daniel-Johnson

Maison villageoise

15 156, boulevard Gouin Ouest

Maison Damour

15 529, boulevard Gouin Ouest

Maison du Colon

15 886, boulevard Gouin Ouest

Maison John Lewis Forbes (d'Ailleboust de Manthet)

15 928, boulevard Gouin Ouest

Maison Joseph-Adolphe Chauret (Château Pierrefonds)

16 615, boulevard Gouin Ouest

Maison Damase Richer

21 285, boulevard Gouin Ouest

Maison Pilon

21 094, chemin Lakeshore

Maison Antoine Héniau dit Deschamps

20, rue Martel

Maison Joseph Théoret

153, rue Sainte-Anne

Maison Simon Fraser (Thomas Moore) (MSHC)

20 345, chemin Sainte-Marie
70, chemin Sainte-Marie

Maison Michel Robillard
Maison Payment

3.2.3 Le patrimoine archéologique

L'arrondissement de L'Île Bizard–Sainte-Geneviève–Sainte-Anne-de-Bellevue comprend trois villages distincts répartis sur les terres de l'île Bizard, de la côte Sainte-Geneviève et de la côte Sainte-Anne sud. Le bout de l'île présente des terrasses de 15, 30 et 50 mètres d'élévation qui ont pu être habitées par les groupes amérindiens de la période préhistorique, depuis environ 4 000 ans avant aujourd'hui. D'abord par des groupes nomades de la période Archaïque qui utilisent les terrasses ainsi que les berges des cours d'eau pour établir des campements de chasse et de pêche. Puis, par des groupes semi-sédentaires de la période Sylvicole, de 3 000 ans avant aujourd'hui à 1534, des pêcheurs-chasseurs-cueilleurs-horticulteurs qui vivent dans la vallée du Saint-Laurent et que Jacques Cartier rencontre lors de son second voyage à Montréal en 1535. Jacques Cartier note d'ailleurs dans ses écrits la présence de campements amérindiens sur le pourtour de l'île de Montréal. L'importance de ce lieu pour les Amérindiens réside dans sa localisation à la confluence de plusieurs cours d'eau qui sont des routes traditionnelles de commerce. De plus, l'étroit chenal qui sépare la berge l'île de Montréal, de l'île Bizard, force la présence de rapides et crée ainsi un milieu favorable à l'exploitation des ressources halieutiques.

Les Sulpiciens devenus les seigneurs de Montréal en 1663, encouragent l'essaimage de noyaux de colonisation sur le pourtour de l'île de Montréal : Lachine (fort Rémy), Dorval, Baie D'Urfé, Sainte-Geneviève, Pointe-Claire et Sainte-Anne-de-Bellevue sont des exemples concrets de cette politique d'expansion territoriale. La création de ces avant-postes dont l'une des fonctions est la protection de Ville-Marie, se fait toutefois au prix de pertes humaines lorsque qu'intervient une recrudescence des raids iroquois au cours des années 1680-1700. Un traité de paix est signé en 1701.

Les activités agricoles et l'expansion des chemins caractérisent les XVIIIe et XIXe siècles. Des chemins orientés nord-sud, les montées Saint-Charles, Saint-Jean et des Sources, sont aménagés. Les montées Saint-Jean et des Sources ont peu d'incidence sur la localisation du cadre bâti ancien car elles longent l'axe longitudinal des terres. Le XIXe siècle est également marqué par la construction du chemin de fer et du canal de Sainte-Anne-de-Bellevue. Les développements résidentiel et industriel se produisent au cours du XXe siècle au même titre que la construction des autoroutes 20 et 40 et du pont de l'île-aux-Tourtes.

e. Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel

1.AP.1 et 1.A.1 – Ancien village de Sainte-Geneviève et site du patrimoine du Monastère des Pères de Sainte-Croix

Au cours de la période historique, la côte Sainte-Geneviève est utilisée pour ériger une redoute de bois. Cet ouvrage défensif donne lieu à l'établissement d'un noyau villageois et d'une chapelle, remplacée en 1751 par une église, tandis que les habitations s'alignent en bordure du chemin Gouin. La seconde moitié du XVIIIe siècle et le XIXe siècle sont caractérisés par une expansion du village de Sainte-Geneviève et un accroissement des activités agricoles. Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, le lieu est également utilisé à des fins de villégiature.

Chemin Gouin

L'utilisation agricole des terres de la côte Sainte-Anne nord et de la côte Sainte-Geneviève remonte au début du XVIII^e siècle. À ce moment, la côte Sainte-Geneviève comprend le village de Sainte-Geneviève, Pierrefonds, Roxboro et Dollard-des-Ormeaux et les terres de la côte Sainte-Anne nord, le territoire de l'ancien village de Senneville. Ces terres sont orientées dans l'axe nord-sud, elles ont front sur la rivière des Prairies ou le lac des Deux-Montagnes. Le chemin qui longe la berge traverse ainsi chacune des terres, il est bordé d'habitations rurales. Une maison à caractère patrimonial est d'ailleurs recensée près de l'extrémité ouest du chemin de l'Anse-à-l'Orme, la maison Pilon datant de 1808. La présence de plusieurs maisons anciennes en d'autres endroits du chemin, en particulier dans les limites du village de Sainte-Geneviève et à Pierrefonds, indique que des vestiges de ces exploitations agricoles peuvent être conservés en bordure et dans l'emprise du boulevard Gouin.

Ce secteur comprend également le site du patrimoine du Monastère des Pères de Sainte-Croix, aujourd'hui occupé par le Cégep Gérald-Godin.

1.AP.2 – Parc nature du Bois-de-l'île-Bizard

1.AP.3 et 1.A.3– Rives et îles de l'île Bizard

L'île Bizard est caractérisée par la présence de vastes espaces libres dont le parc nature du Bois-de-l'île-Bizard, l'extension nord-est du parc nature du Cap Saint-Jacques, un golf et de grandes terres agricoles. La plus forte proportion d'occupations résidentielles se trouve ainsi dans la moitié est de l'île.

La pointe ouest de l'île Bizard se trouve au point de rencontre du lac des Deux-Montagnes et de la rivière des Prairies, tandis que la rivière des Mille-Îles la sépare de l'île Jésus, ces deux rivières créent des couloirs qui favorisent la formation de rapides. Au cours de la période préhistorique, des groupes amérindiens ont pu utiliser les berges de l'île Bizard pour établir des campements et exploiter les ressources halieutiques. L'île a pu fournir un environnement adapté aux nécessités de groupes de chasseur-pêcheur-cueilleur, elle peut donc receler d'importants vestiges de ces anciennes occupations humaines.

Au cours de la période historique, les terres de l'île Bizard sont divisées en sections nord et sud, leurs fronts sont localisés sur la rivière des Prairies ou le lac des Deux-Montagnes, ce qui implique que l'arrière des lots se rejoignent au centre de l'île. Un chemin ceinture le pourtour de l'île tandis qu'une montée permet de joindre le village au chemin de la berge nord. La disposition des terres fait en sorte que la majorité des habitations rurales sont situées en bordure des chemins Bord-du-Lac et Cherrier qui longent les rives nord et sud. Un petit chemin pénètre toutefois la pointe ouest de l'île, le chemin Monk, ce qui a favorisé la construction d'habitations à cet emplacement. Des vestiges de différentes occupations peuvent être conservés en bordure de ces chemins et à proximité des berges, comme l'illustre les maisons patrimoniales de l'île et les deux sites archéologiques recensés à ce jour sur les berges de l'île, les sites BiFI-4 et BjFI-f. De plus, le parc du Bois-de-l'île Bizard est un espace d'intérêt historique pour les fonctions de havre et d'exploitation de carrières.

1.AP.4 – Ancien village de l'île Bizard

À la période historique, l'ancien village de l'île Bizard est installé sur la rive sud, face au village de Sainte-Geneviève, un endroit où l'eau calme facilite la traversée vers l'île de Montréal. Le noyau villageois ancien est concentré autour de l'église Saint-Raphaël.

1.AP.5 – Parc nature du Cap Saint-Jacques

Le cap Saint-Jacques est une avancée de terre au pourtour très découpé, située au point de jonction du lac des Deux-Montagnes et de la rivière des Prairies. L'étroit chenal qui le sépare de l'île Bizard permet la création de rapides, ce qui en fait un emplacement de choix pour établir des campements amérindiens au cours de la période préhistorique. La période historique se caractérise par un développement des activités agricoles, le chemin principal du cap n'en suit pas le contour mais un chemin transversal longe la rive est du cap. On y découvre encore aujourd'hui quelques maisons patrimoniales, dont la maison Grier bâtie en 1799. Les autres bâtiments anciens sont alignés le long de la rive est, la maison Joseph La Madeleine dit Ladouceur datant de 1816, et la maison Jacques-Richer dit Louveteau datant de 1849. Une résidence isolée est située à la pointe nord du parc nature, la maison Thomas-Brunet datant de 1835.

1.AP.6 – Parc nature de l'Anse-à-l'Orme

1.AP.7 – Parc nature du Bois-de-la-Roche

Ces deux grands parcs nature qui ont subi peu de modifications au cours du XX^e siècle, sont traversés par le boulevard Gouin et se prolongent jusqu'au bord de l'eau. Ces espaces peuvent abriter des vestiges archéologiques des époques préhistorique et historique. L'extrémité ouest du parc de l'Anse-à-l'Orme qui se trouve au nord de l'axe principal du parc et en bordure du lac des Deux-Montagnes, présente un potentiel archéologique élevé.

1.AP.8 et 1.A.5 – Ancien village de Sainte-Anne-de-Bellevue

À la période préhistorique, le paysage de Sainte-Anne-de-Bellevue représente un endroit exceptionnel. Pointe qui s'avance dans la baie de Vaudreuil, cette localisation permet de contrôler la circulation entre le lac des Deux-Montagnes et le lac Saint-Louis, en dominant l'étranglement entre l'île Perrault et l'île de Montréal. Si on ajoute la présence des rapides de Sainte-Anne qui augmente le potentiel halieutique et occasionnent, de façon saisonnière, des portages, ce lieu est déjà fréquenté par les groupes amérindiens bien avant l'arrivée des Européens.

Sainte-Anne-de-Bellevue, anciennement nommée Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île, est localisée sur les terres de la côte Sainte-Anne sud. L'abandon en 1687 de la première mission du Bout-de-l'Île, celle de Baie d'Urfé, permet, dès le début du XVIII^e siècle, de recentrer l'implantation du noyau villageois vers Sainte-Anne-de-Bellevue. Le développement du village s'accroît vers le milieu du XIX^e siècle avec la construction de la voie ferrée et du pont de chemin de fer. Le noyau institutionnel où se retrouvent aujourd'hui l'église, le presbytère et l'ancien couvent, offre un potentiel archéologique élevé compte tenu de l'intégrité présumée du site de la première église datant de 1728. C'est également dans cette zone que sont préservés les témoins de la chapelle et d'un canal du Régime français. De plus, le lot 109 serait vraisemblablement le site du premier cimetière de Sainte-Anne-de-Bellevue. Le complexe industriel Grier qui a accueilli deux moulins à scie et à farine, est également à potentiel archéologique élevé. Ailleurs, plus d'une trentaine de lots recèlent autant de sites archéologiques potentiels.

Canal de Sainte-Anne-de-Bellevue

Le canal de Sainte-Anne-de-Bellevue est utilisé dès son ouverture, en 1843, à des fins commerciales. Le canal et les écluses s'intègrent dans l'axe de navigation Montréal – Ottawa – Kingston et permettent de faciliter la navigation sur cet axe de transport très fréquenté. En effet, la localisation du canal le place au point de jonction des lacs Saint-Louis et des Deux-Montagnes ainsi qu'à proximité de la rivière des Outaouais, porte d'entrée vers les territoires de l'Est et du Nord. Le canal sert, entre autres, pour le transport de barges chargées de bois jusque vers 1920. Le transport ferroviaire et le déclin de l'industrie du bois font en sorte que la vocation du canal évolue vers la navigation de plaisance. Ce lieu historique national a fait l'objet d'une restauration en 1985.

b. Les secteurs d'intérêt archéologique

1.A.1 – Ancien village de Sainte-Geneviève et site du patrimoine du Monastère des Pères de Sainte-Croix

Voir texte 1.AP.1

1.A.2 – Arboretum Morgan

L'Arboretum Morgan constitue une réserve boisée accessible au public, administrée par l'Université McGill. Deux terrasses d'une élévation de 50 mètres au-dessus du niveau de la mer, sont localisées au nord de l'autoroute 40. Compte tenu de la qualité de drainage du dépôt de surface, l'emplacement a pu être utilisé par des groupes amérindiens au cours de la préhistoire pour y établir des camps de transit ou d'observation. L'élévation du lieu lui confère un potentiel archéologique amérindien préhistorique ancien puisque ces terres ont rapidement émergées des eaux, après l'épisode d'invasion marine de la mer de Champlain.

1.A.3– Rives et îles de l'île Bizard

Voir texte 1.AP.3

1.A.4 – Zone côtière

La bordure de l'île de Montréal comprend les rives mais également le tracé du chemin qui en suit le pourtour et les terres qui le bordent. Ces emplacements peuvent avoir été utilisés au cours des périodes préhistorique et historique selon divers choix d'établissement, en fonction de l'époque et des populations concernées.

Chemin Bord-du-Lac ou *Lakeshore*

Ce chemin constitue un segment du premier axe de communication terrestre aménagé dans l'ouest de l'île de Montréal, son tracé recoupe l'ensemble des terres de la côte Sainte-Anne sud qui ont front sur le fleuve. Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, tous les lots sont occupés et certains d'entre eux présentent même plus d'une habitation. De nombreuses maisons à caractère patrimonial sont recensées en bordure du chemin, dont la maison Antoine-Héniau dit Deschamps datant de 1865. Cette situation démontre que des vestiges associés à des occupations agricoles anciennes peuvent se trouver à l'intérieur ou en bordure du chemin actuel.

Chemin Senneville

Le tronçon du chemin Senneville qui se trouve aujourd'hui dans l'arrondissement Île Bizard – Sainte-Geneviève – Sainte-Anne-de-Bellevue constitue un segment du premier axe de communication terrestre aménagé dans l'ouest de l'île, avec le chemin

Lakeshore et le boulevard Gouin ouest. Son tracé recoupe l'ensemble des terres de la côte Sainte-Anne nord dont le front se trouve sur le lac Saint-Louis ou le lac des Deux-Montagnes. Aucune maison à caractère patrimonial n'est recensée en bordure de ce tronçon du chemin. Cette situation ne diminue pas pour autant la possibilité que des vestiges associés à des occupations agricoles se trouvent en bordure de l'emprise du chemin.

1.A.5 – Ancien village de Sainte-Anne-de-Bellevue
Voir texte de 1.AP.8

c. Les sites archéologiques

BiFI-004, rive sud-ouest de l'île Bizard, parc nature du Cap Saint-Jacques
Mesure de protection : site archéologique à protéger
Thème : complexe agricole

L'île Bizard se peuple peu à peu au cours du XVIIIe siècle et son occupation s'intensifie vers le milieu du XIXe siècle. Les terres de l'île sont alors divisées en lots orientés nord/sud, leurs fronts sont localisés en façade de la rivière des Prairies ou sur le lac des Deux-Montagnes. Cette subdivision des terres implique que les arrières des lots se rejoignent au centre de l'île. Un chemin ceinture le pourtour de l'île, une montée permet de relier le village au chemin de la berge nord. La disposition des lots fait en sorte que plusieurs habitations rurales sont situées en bordure des chemins Bord-du-Lac et Cherrier qui longent les rives nord et sud de l'île Bizard. Un inventaire archéologique effectué dans le cadre du projet Archipel (Arkéos 1985), a permis d'enregistrer les vestiges d'une occupation eurocanadienne, sur la rive sud-ouest de l'île Bizard. Des éléments architecturaux en pierre ont été observés de même que des niveaux stratigraphiques intacts. Une collection d'objets-témoins a été recueillie, sa datation couvre le XIXe siècle.

BiFI-f, moulin des frères Boileau
Mesure de protection : site archéologique à protéger
Thème : activité industrielle

Les vestiges dit du moulin de l'île Bizard datant possiblement de 1888, correspondent à des segments de murs de pierre. Ces murs ont été photographiés et sommairement décrits par un résidant en 1985 (Rousseau 1985). Ils sont localisés à proximité de l'angle de la 3e avenue et du chemin du Tour de Île.

d. Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques classés et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité d'évaluer plus avant le potentiel archéologique d'un lieu et d'assurer la protection du patrimoine archéologique. Seuls les grands ensembles à statut ont été cartographiés, les autres biens culturels où des mesures de protection sont requises, sont listés par arrondissement.

4. Bibliographie

Ouvrages généraux

BEAUREGARD, Ludger. « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 28, nos 73-74, avril-septembre 1984, pp. 47-62.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Tome II, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 565 p.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*. 12 volumes.

LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, 608 p.

MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution : Historique de développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*, 3^e éd., Laval, Éditions du Méridien, 1994, 515 p.

ROBERT, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global/Libre Expression, 1994, 167 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Le patrimoine de Montréal*, Montréal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications, 1998, 168 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Répertoire bibliographique sur le patrimoine archéologique de Montréal*, 2004

www2.ville.montreal.qc.ca/urb_demo/domaines/archeo/bib_recherche.htm

Bibliographie spécifique de l'arrondissement

La côte du bord-de-l'eau. Ville de Sainte-Geneviève son patrimoine architectural et urbain, 1987, 8 p.

Histoire de l'île Bizard, Corporation de la municipalité de Saint-Raphaël de l'île Bizard, 1976, 298 p.

BEAUREGARD, Ludger. *Toponymie de la région métropolitaine de Montréal*, Québec, Ministère des Terres et Forêts du Québec, 1968, 225 p., Coll. Étude toponymique 2.

BÉLISLE, Michel et al. *Sainte-Anne-de-Bellevue 1703-2003*, Montréal, Paroisse Sainte-Anne-de-Bellevue, 2003, 244 p.

BLAND, John. *Sainte-Anne-de-Bellevue, Heritage Town, an Architect's Perspective*, 2000, 47 p.

COMMISSION DE TOPONYMIE. *Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré*, Québec, Publications du Québec, 1994, 928 p.

LE GROUPE INTÉGRATION. *Patrimoine architectural et urbain ville de Sainte-Geneviève. Rapport de recherche historique*, 1987.

LOCAS, Marc. *La « côte Sainte-Geneviève »...cent ans plus tard 1900-2000*, 1999, 174 p.

LOCAS, Marc. *Sainte-Geneviève...ses quatre saisons*, 1990, 176 p.

MAGNAN, Hormidas. *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, L'Imprimerie Arthabaska, 1925, 738 p.

PATRIMOINE CANADIEN. PARCS CANADA. *Le canal de Sainte-Anne. L'avenir du cahal historique. Document de consultation publique*, Ottawa, Ministère des Travaux publics et services gouvernementaux, 1997, 68 p.

SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE ET D'HISTOIRE DE L'ÎLE BIZARD. *Manoir Denis-Benjamin Viger, 376, rue Cherrier, île-Bizard*, mai 2002.

ST-LOUIS, Denis. *Maçonnerie traditionnelle. Document technique : régions de Montréal et de Québec Vol.1 Origine et caractéristiques des matériaux*, Héritage Montréal, 1984, 147 p.

VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE. *Plan d'urbanisme. Annexe 2. Analyse patrimoniale*, Sainte-Anne-de-Bellevue, s.d., 31 p.

Photographies aériennes

ADAMS, John. *Map of the city and suburbs of Montreal*, 1825. Bibliothèque de l'université McGill, Département des livres rares et des collections spéciales.

Cartes

BELLIN, Jacques-Nicolas. *Carte de Lisle de Montreal et de ses environs*, 1744, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote : G 3452 M65 1744 B4

BOUCHETTE, Joseph. *Topographical map of the province of Lower Canada*, 1815. Londres, W. Faden.

CHAUSSEGROS DE LÉRY, Gaspard. *Plan de la ville de Montreal en Canada*, 10 août 1717. Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-Mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, no 473

GOAD, Charles E. *Atlas of Montreal*, 1890, Volume I et 2, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal
Cote : G 1144 M65G475 G6 1890 CAR #1 et #2

GOAD, Charles E. *Plan of the City of Montreal*, 1909, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, Volumes I à 12, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal et Direction du développement urbain de la Ville de Montréal.

HOPKINS, H.W. *Atlas of the City and Island of Montreal*, 1879, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal
Cote: G1144 M65G475 H6 1879 CAR

JOBIN, André. *Carte de l'île de Montréal*, 1834, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal
Cote : G 3452 M65 1834 J63 CAR

JOURDAIN dit LABROSSE, Paul. *Plan de la ville et des faubourgs de Montréal*, 1767. Archives nationales du Canada, NMC-16687 [2 sections] H2/340 Montréal 1767.

LEVASSEUR DE NÉRÉ, Jacques. *Plan de la ville de Montréal*, 1704. Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, no 468A.

MELISH, John. *Plan of Montreal, with a Map of the Islands & adjoining Country*, 1815, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote: G 3454 M65 1815 M4

PINSONEAULT, A.-R. *Atlas of the Island of Montreal and Ile Bizard*, 1907, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal
Cote: G 1144 M65G475 P5 1907 CAR

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Ortho photo noir et blanc*, 2000, Navigateur urbain.

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Ortho photo noir et blanc*, 2002, Navigateur urbain.

SITWELL, H.S. *Fortification Surveys Canada. Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec*, 1868-1869, Archives nationales du Canada, Ottawa
Cote: V40/300/1867

UNDERWRITERS SURVEY BUREAU. *Insurance plan of the City of Montreal*, 1952, 1953, 1954, 1955, 1957, 1959, 1961, 1962, 1963, 1964, 1966, 1967, 1972, Volumes 1 à 10, 12 à 17, 19 à 21,

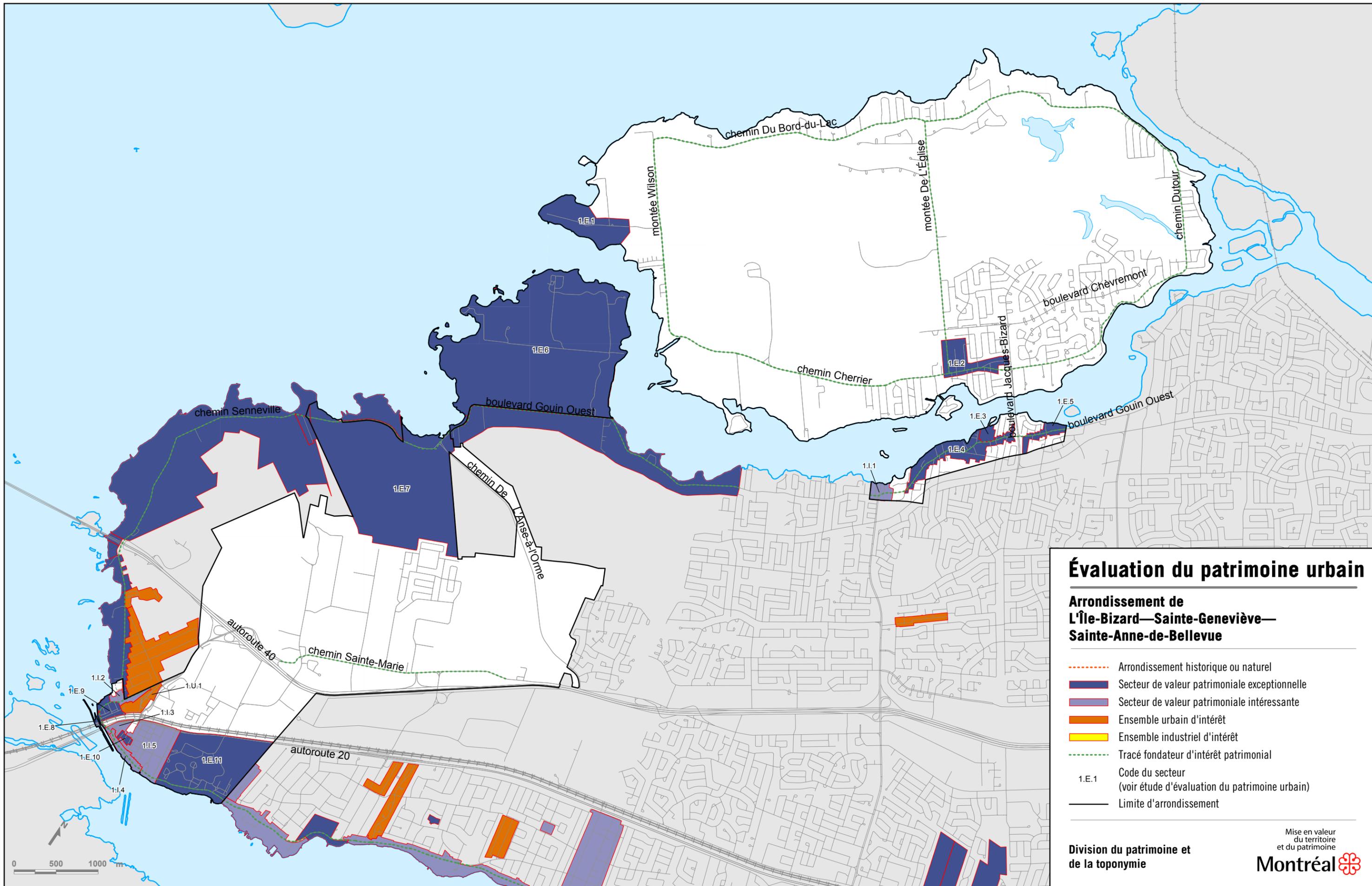
5. Annexes (voir cartes à la fin du document)

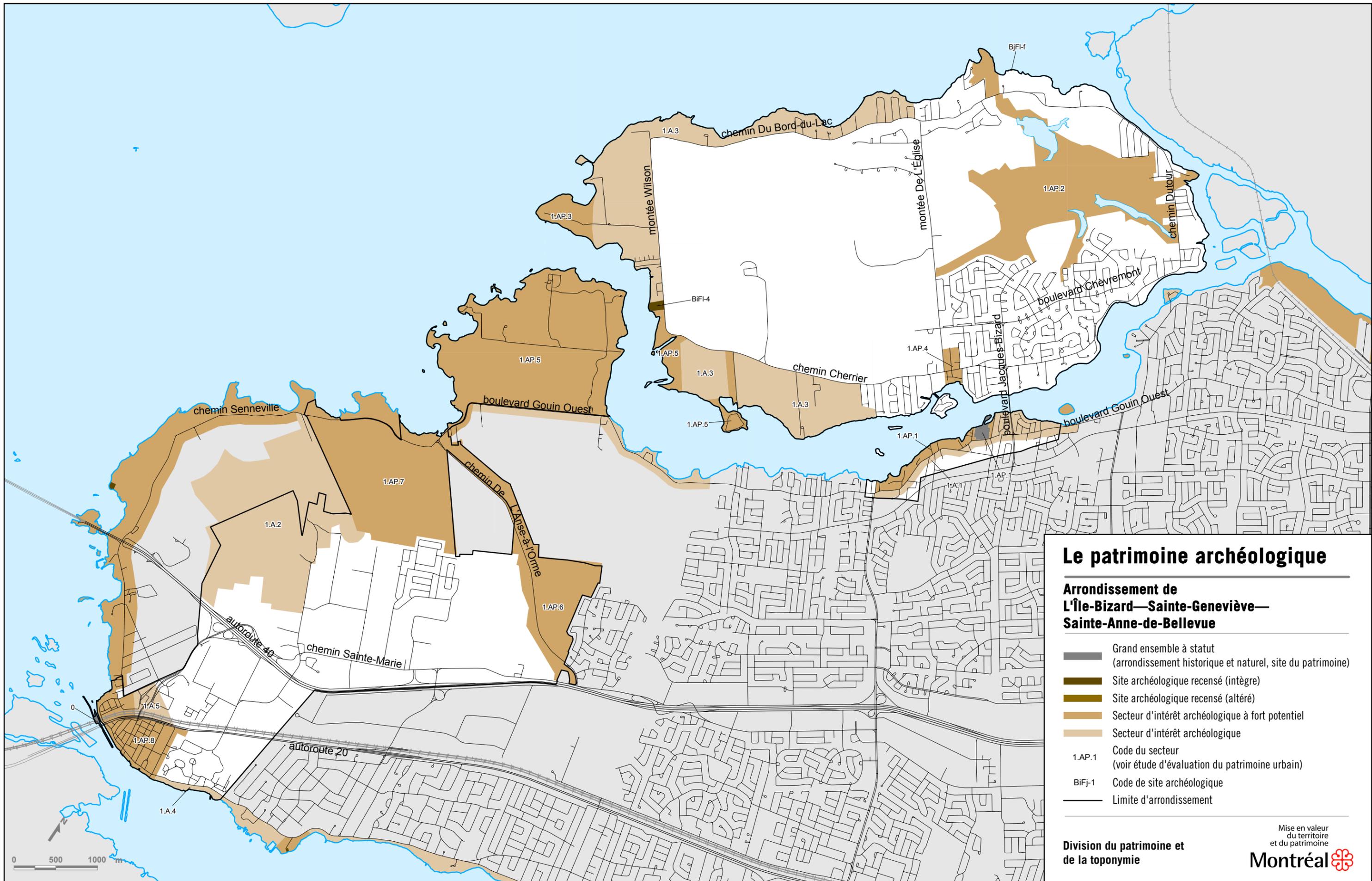
5.1 Carte de l'île de Montréal, André Jobin, 1834, BNQ

5.2 Carte synthèse : évaluation du patrimoine urbain

5.3 Carte synthèse du patrimoine archéologique

-
1. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.
 2. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.
 3. Conformément au document de travail *Citation et constitution de sites du patrimoine* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en novembre 2003.
 4. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.
 5. Ces critères sont issus du *Plan du réseau des Lieux historiques nationaux du Canada : La commémoration du patrimoine bâti canadien de l'ère moderne* préparé par Parcs Canada en 2001.
 6. Ces critères proviennent de *l'Évaluation du patrimoine industriel : critères généraux*, préparé par Archémi pour le compte de la Ville de Montréal en 2003.
 7. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.





Le patrimoine archéologique

**Arrondissement de
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève—
Sainte-Anne-de-Bellevue**

- Grand ensemble à statut
(arrondissement historique et naturel, site du patrimoine)
- Site archéologique recensé (intègre)
- Site archéologique recensé (altéré)
- Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel
- Secteur d'intérêt archéologique
- 1.AP.1 Code du secteur
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- BIFI-1 Code de site archéologique
- Limite d'arrondissement

Division du patrimoine et
de la toponymie

Mise en valeur
du territoire
et du patrimoine
Montréal